

Madame, Monsieur,

Après avoir étudié les contraintes sanitaires conditionnant la réouverture de l'école aux élèves le 12 mai, nous sommes aujourd'hui dans la mesure de vous communiquer le protocole qui sera mis en place au sein de l'école Jeanne d'Arc St Charles.

Avant de vous le détailler, il faut être conscient que l'organisation proposée sera bien différente de ce qu'était celle de notre école jusqu'au 13 mars 2020. Les mesures d'hygiène et de sécurité sanitaire sont drastiques et la mise en place de leurs respects prendront irrémédiablement le pas sur notre organisation pédagogique et notre projet éducatif.

Les parents qui ont choisi de remettre leur enfant dans les conditions qui vont être proposées ci-dessous devront s'engager à respecter les mesures et à les faire respecter par leurs enfants afin d'éviter tout risque de contagion à ses camarades et aux adultes qui l'encadrent.

Notre protocole a donc été défini en mettant en parallèle le respect du protocole sanitaire donné par le ministère de l'éducation nationale et notre volonté de permettre à une majorité d'élèves de reprendre au plus vite le chemin de l'école.

Ce protocole sera mis en place jusqu'au 1^{er} juin et peut être réévalué au besoin en fonction de l'évolution des conditions sanitaires du pays.

1) Principes généraux du protocole sanitaire

- **Le maintien de la distanciation physique** (1 mètre de distanciation entre chaque personne) dans tous les contextes et tous les espaces (arrivée et abords de l'école, récréation, couloirs, préau, restauration scolaire, sanitaires...)
- **L'application des gestes barrière**
 - **Lavage des mains régulièrement** : à l'arrivée, avant de rentrer en classe, avant et après chaque repas, avant et après être allé aux toilettes, après s'être mouché, avoir éternué, avoir toussé ; après avoir touché des objets possiblement contaminés ; le soir avant de rentrer chez soi.
 - **Les échanges manuels de ballons, jouets, crayons...sont proscrits.**
 - **Port du masque** : obligatoire pour tous les adultes encadrant les élèves, non obligatoire pour les élèves du CP au CM2 mais les élèves peuvent en être équipé par la famille si elle le souhaite. Déconseillé pour les élèves de Maternelle.
- **La limitation du brassage des élèves :**
 - **Stabilité des classes, des groupes et des élèves** afin de limiter les croisements des élèves entre classe ; pas plus de 15 élèves dans une classe.
 - **Limitation des déplacements des élèves** au strict nécessaire.
 - **Récréations organisées par groupes de classes** en tenant compte des gestes barrière.

- L'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et matériels
- Ventilation des locaux : aération d'au moins 10 minutes des salles de classes et des locaux le matin avant l'arrivée des élèves, à chaque récréation, au moment du déjeuner et le soir.
- L'information, la communication et la formation
- Procédures de gestion d'un cas suspect ou d'un cas avéré (cf.pièces jointes)

2) Organisation du temps scolaire à partir du 12 mai et jusqu'au 1^{er} juin

L'organisation est prévue pour permettre **aux élèves de la Grande Section au CM2 de revenir à l'école 2 jours par semaine (en tenant compte des jours fériés et du point de l'ascension).**

Pour l'instant, **l'accueil des élèves de TPS, PS et MS**, dont les contraintes sanitaires sont très difficiles à mettre en œuvre, est encore à l'étude et est **différé au 1^{er} juin** selon des modalités qui vous seront données ultérieurement.

Les horaires d'école de chaque classe ont dû être modifiés afin de respecter le **principe de la limitation du brassage des élèves.**

HORAIRES DE CLASSE				
Ecole élémentaire				
Heures de classe	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
8H15-11H15 13H00-16H15	CP	CP	CM1	CM1
8H30-11H30 13H15-16H30	CM2	CM2	CE1	CE1
8H45-11H45 13H30-16H45			CE2	CE2
Afin de respecter l'effectif maximum de 15 élèves par classe, chaque classe sera prise en charge par deux encadrants dont l'enseignant de la classe de votre enfant sur 2 salles.				
Ecole maternelle				
	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
8H30-11H45 13H30-16H45	GS (groupe1)*	GS (groupe1)*	GS (groupe2)*	GS(groupe2)*
*La composition des groupes vous sera communiquée par l'enseignante de votre enfant.				

Entrées et sorties des élèves en fonction de leur classe :

HORAIRES D'ENTREE ET DE SORTIE DE L'ECOLE				
Classe et lieu	Créneau horaire entrée matin	Créneau horaire sortie midi	Créneau horaire entrée après midi	Créneau horaire sortie soir
CP/CM1 Porte d'entrée principale (rue de la planquette)	8H00-8H15	11H15-11H30	12H45-13H00	16H00-16H15
CM2 Portail coté cantine	8H15-8H30	11H30-11H45	13H00-13H15	16H15-16H30
CE1 Porte blanche de la classe (rue de la planquette)	8H15-8H30	11H30-11H45	13H00-13H15	16H15-16H30
CE2 Portail coté cantine	8H30-8H45	11H45-12H	13H15-13H30	16H45-17H00
GS Portail de la cour de récréation de la maternelle	8H30-9H00	11H45-12H00	13H30-13H45	16H45-17H00

Consignes sanitaires :

- Respecter scrupuleusement les créneaux de la classe de votre enfant d'entrée et de sortie : un enfant qui n'arrivera pas dans son créneau ne pourra pas être accepté.
- Aucun parent ne franchit le portail de l'école.
- Pas de regroupement devant l'école
- Chaque enfant attend devant la porte d'entrée ou le portail correspondant à sa classe en respectant les lignes au sol espacées d'1 mètre de ses camarades.
- Pas de contact
- Une prise de température sera faite (si nous parvenons à nous procurer suffisamment de thermomètres) avant de franchir la porte ou le portail. En cas de température supérieure ou égale à 37°8C l'élève ne pourra pas être accepté à l'école.
- Une fois rentré dans l'enceinte de l'école, les élèves rejoignent leur classe en empruntant un itinéraire dédié à leur groupe.

3) Accueil des enfants du personnel mobilisé dans la gestion de la crise sanitaire

Nous accueillerons les élèves dont les parents exercent une profession liée à la gestion de la crise sanitaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis, en cas de nécessité. Les familles concernées doivent prendre contact au plus vite en envoyant un mail à l'adresse de l'école (ecolejeannedarc81@wanadoo.fr) afin de prévoir les plannings. Il sera demandé aux familles un justificatif de leur employeur ainsi qu'une attestation sur l'honneur confirmant l'incapacité de garde du côté des 2 parents.

4) Continuité pédagogique à distance

Pour les élèves qui ne reprennent pas physiquement l'école, les enseignants continueront la continuité pédagogique à distance comme elle a été faite jusqu'à aujourd'hui.

5) L'accueil en périscolaire

Le temps de cantine est conservé sur les deux sites :

- **Les élèves de l'élémentaire** se rendront à la cantine communale comme à leur habitude mais avec la mise en place du protocole sanitaire.
- **Les élèves de maternelle** porteront un panier repas jusqu'à nouvel ordre (dans une glacière individuelle avec couverts, assiettes...).

Le temps de cantine est un des moments nécessitant des contraintes sanitaires drastiques notamment concernant, **le principe de la limitation du brassage des élèves (alternance de chaque groupe cour de récréation/repas/classe).**

Nous vous demandons donc, dans la limite de vos possibilités de récupérer vos enfants pour le temps du repas.

Concernant les inscriptions à la cantine coté élémentaire, l'OGEC prendra contact avec vous rapidement pour vous communiquer les modalités.

La garderie du matin et du soir n'est pas maintenue jusqu'à nouvel ordre : le respect du principe de la limitation du brassage des élèves ainsi que l'assurance du nettoyage et de la désinfection des locaux ne permet pas à notre établissement le respect du protocole sanitaire.

6) Consignes particulières dans le respect des gestes barrières

Chaque élève du CP au CM2 devra avoir son propre matériel : nous vous remercions donc de vérifier très régulièrement sa trousse, ses affaires et de veiller à ce qu'il n'y manque rien. Nous vous remercions de lui donner des mouchoirs jetables, une gourde ou une bouteille d'eau. Aucun matériel ne pourra lui être prêté.

Il n'y aura pas de jeux collectifs, de société, pas de sport avec matériel (ballon...), pas de jeux de récréation : si votre enfant le souhaite il peut apporter un livre, une corde à sauter... afin de s'occuper, seul, sans s'approcher de ses camarades, pendant les temps de récréation.

Chaque parent est responsable de la surveillance de l'apparition des symptômes chez leur enfant avec une prise de température quotidienne avant qu'il ne parte à l'école (la température doit être inférieure à 37°8C).

Comme vous le constatez, le retour à l'école du 12 mai ne peut se faire que dans le respect de contraintes sanitaires drastiques. Nous avons besoin d'une implication de tous afin de préparer au mieux les élèves à cette reprise. Nous comptons sur vous afin que vous puissiez déjà sensibiliser votre enfant en amont, leur dire aussi qu'il faut qu'il s'attende à voir les adultes de l'école avec un masque.

Les parents qui remettent leur enfant à l'école s'engagent à respecter ses mesures et à les faire respecter à leur(s) enfant(s). Un élève qui, volontairement, ne respectera pas le protocole sanitaire, fera courir des risques de contagion à ses camarades et aux adultes : nous ne serions plus en mesure de l'accepter dans l'enceinte scolaire.

De notre côté, il est prévu le jour de la rentrée, des temps d'information pratique sur la distanciation physique, les gestes barrière et l'hygiène des mains.

Je reste à votre disposition pour toute demande d'information supplémentaire.

Bien cordialement ;

Mme FIGUERAS V.,

Chef d'établissement de l'école Jeanne d'Arc St Charles